
Présidence : Serbie**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1074^e séance plénière)**

1. Date : Mercredi 4 novembre 2015

Ouverture : 15 h 35

Clôture : 17 h 35

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

Le Président, la Biélorussie (PC.DEL/1500/15 OSCE+), le Canada, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, la Turquie, la Mongolie, la Suisse, les États-Unis d'Amérique, l'Azerbaïdjan, le Luxembourg-Union européenne, l'Arménie, le Kirghizistan, le Turkménistan, le Saint-Siège, la Moldavie, le Kazakhstan, Saint-Marin et l'Ukraine ont exprimé leurs condoléances aux familles de ceux et de celles qui ont perdu la vie dans le crash tragique de l'Airbus 321 de Metrojet en Égypte. Ils ont aussi transmis leurs condoléances aux familles des victimes d'un incendie mortel qui s'est produit à Bucarest. La Fédération de Russie et la Roumanie ont remercié les délégations de leurs marques de sympathie.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA
MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE
L'OSCE EN UKRAINE**

Président, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (PC.FR/38/15 Restr.), Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral, Luxembourg-Union européenne (l'Albanie et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1526/15), Fédération de Russie (PC.DEL/1489/15), Suisse (PC.DEL/1515/15 OSCE+), États-Unis

d'Amérique (PC.DEL/1491/15), Turquie, Canada (PC.DEL/1512/15 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1498/15 OSCE+), Norvège, Ukraine (PC.DEL/1488/15 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : POINT DE LA SITUATION EFFECTUÉ PAR LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE EN UKRAINE ET AU SEIN DU GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL, L'AMBASSADEUR MARTIN SAJDIK

Examiné au titre du point 1 de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Contribution financière à la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine :
République tchèque

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 novembre 2015 à 9 h 30, Neuer Saal